

EDITO

"Le climat change, peut-être que nous devrions faire de même"



À l'heure où j'écris ces lignes, la température est de 24°C au lieu des 14°C de moyenne de saison.

Nous entrons dans une période inédite où nous allons tous devoir nous adapter au changement climatique et devenir des écoconsommateurs.

La commune s'adapte de son côté:

- face aux épisodes de sécheresse, nous devons patienter avant de faire les plantations le long du hameau de l'étang et de l'école

- nous avons décidé de limiter notre consommation énergétique en surveillant le chauffage des bâtiments publics

- nous allons expertiser l'école maternelle avant de faire des travaux d'isolation

- nous limiterons les décorations lumineuses de Noël au centre du village

Pour échanger sur cette problématique et pour répondre à d'autres questions, nous vous invitons à la prochaine réunion publique le vendredi 2 décembre à 19h à la salle des étangs. Vous pouvez nous envoyer vos questions via le formulaire en ligne.

Je pense qu'il est préférable de privilégier ces réunions ou de participer aux conseils municipaux plutôt que d'écrire via internet sur les réseaux sociaux, d'autant plus si vous souhaitez avoir une réponse complète et exacte.

Nous nous approchons de la fin d'année, nous allons enfin pouvoir nous retrouver pour les vœux du maire alors notez la date du 6 janvier sur vos agendas.

Je vous souhaite une très bonne fin d'année.

Philippe Beaumont



À VOUS DE PROPOSER L'ORDRE DU JOUR

Vendredi 2 décembre 2022

à 19h à la salle des Étangs

Ouverte à tous les habitants

Les Martarais sont invités à rencontrer l'équipe municipale et à participer à un temps d'échanges autour de thématiques liées aux projets de la commune.

N'hésitez pas poser vos questions via le formulaire en ligne.



SOMMAIRE

DOSSIER "Les gens du voyage" p2

LA VIE MUNICIPALE p 3 à 5

- Finances et personnel communal
- Environnement
- Culture, Sports, Loisirs, Associations
- Enfance
- CCAS
- Urbanisme

LA VIE A MARIGNY p 6

- Superette
- Cimetière
- Assistantes maternelles
- Périscolaire

ASSO' INFO p 7 à 9

- APEM
- L'ESM Football
- Anciens combattants
- Familles Rurales
- Le comité des fêtes

ECHO BIO p 10

INFOS / AGENDA / ETAT CIVIL p 12



LES GENS DU VOYAGE

Certains Martarais s'inquiètent de la présence de plus en plus régulière des gens du voyage sur notre commune. Nous avons choisi de rencontrer Jean-Pierre PERON, médiateur de la métropole auprès des gens du voyage pour une analyse globale de la situation actuelle.

- **Une installation contrôlée**

Quand un groupe de gens du voyage s'installe illégalement à la pointe de Ségry, notre policier municipal vient systématiquement faire un relevé des plaques d'immatriculation. Ceci permet d'identifier les personnes en cas de dégradations. Le temps de stationnement dépasse rarement un mois. Il faut savoir qu'actuellement, les aires d'accueil de la métropole sont complètes la plupart du temps, nous ne pouvons donc pas les obliger à s'y rendre. Les personnes ne respectant pas le délai d'un mois sont verbalisées par notre policier.

Le plus souvent, les groupes signalent leur venue en mairie et respectent le délai communiqué au policier. La commune leur met à disposition des bennes à ordures qu'ils sortent le jeudi soir comme les Martarais. Malheureusement, certaines personnes non issues de la communauté des gens du voyage, en profitent pour mettre leurs déchets ou gravats aux mêmes endroits. La majorité des groupes nettoie le terrain avant de partir et font un don à la commune pour payer l'eau et l'électricité. Ces sommes servent au CCAS.

- **Orléans, un lieu historique et stratégique**

Depuis longtemps, Orléans est un lieu de passage des gens du voyage qui vont passer l'été dans le Sud de la France. Ils s'arrêtent aussi pour chasser du gibier dans nos forêts en Automne. La métropole d'Orléans est devenue un lieu économique avec de nombreuses zones d'activité très intéressantes pour les activités de toute nature (récupération, second œuvre, bâtiment...). Enfin, deux fois par an, a lieu à Nevoy un rassemblement évangélique de 15 000 caravanes qui entraîne un afflux important de gens du voyage dans le département du Loiret.



- **La métropole, une agglomération engagée**

Au vue de la situation, la métropole a souhaité depuis 20 ans encadrer le passage des gens du voyage en créant 4 aires d'accueil (Orléans La Source, Chécy, Fleury les Aubrais et Saran) permettant d'accueillir environ 120 familles. Au niveau départemental 3 aires de grand passage (St Cyr en Val, Meung sur Loire et Gien en cours de travaux) peuvent accueillir des grands groupes de caravanes.

Les gens du voyage changent de mode de vie. En se professionnalisant, ils se sédentarisent de plus en plus. La métropole a donc créé des logements sociaux adaptés avec un terrain pouvant accueillir une ou plusieurs caravanes et envisage de leur proposer l'acquisition de terrains familiaux.

La commune subit les conséquences de la surfréquentation des gens du voyage dans notre département. Le Conseil Municipal encadre au mieux leur accueil pour limiter les désagréments. Il reste à votre disposition pour d'éventuelles questions à ce sujet. Vous pouvez aussi avoir plus d'informations auprès de l'ADAGV (Association Départementale Action pour les gens du Voyage) 02 38 25 05 00

Taxe d'aménagement (NOUVEAUTÉ)

Depuis le 01 septembre 2022, la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP) est chargée de la liquidation de la taxe d'aménagement et de la redevance d'archéologie préventive de toutes les demandes d'autorisations d'urbanisme déposées à compter de cette date. Dorénavant, le propriétaire devra déclarer les caractéristiques de son bien dans les 90 jours de son achèvement sur le service «gérer mes biens immobiliers» disponible sur l'espace sécurisé <https://www.impots.gouv.fr>

Le recouvrement de la taxe fait l'objet de l'émission de deux titres de perception correspondant à deux fractions égales à la moitié de la somme totale à acquitter, ou de l'émission d'un titre unique lorsque le montant n'excède pas 1 500 €.

Le titre unique ou le premier titre est émis à compter de 90 jours après la date d'exigibilité de la taxe.

Le second titre est émis six mois après la date d'émission du premier titre en application de l'article L 331-24 du code de l'urbanisme.

Taxe Foncière (RAPPEL)

Concernant l'explication du taux communal sur la Taxe Foncière sur propriétés bâties

- 25,63 % de la part communale
- 18,56 % de la part départementale reversée aux communes pour compenser les recettes de la taxe d'habitation, soit au total 44,19 % - (neutre pour les contribuables)

Attention, le taux communal de la taxe foncière ne change pas, Seule la valeur locative augmente tous les ans par une revalorisation automatique par l'Etat.

Josette Lagareno

Dans le cadre des aménagements paysagers

- Préparation du sol et semis effectués sur 700m² de prairies fleuries sauvages (dans le bassin d'orage de « Mon Idée », au bassin d'orage du Donjon et à l'aire de contournement des bus (en sortie de bourg ouest).

- Une haie arbustive sera implantée le long des classes (côté salle des Etangs), dans le but d'occulter la vue de l'extérieur vers les classes (demande de la Directrice du point de vue sécurité). Cette haie devra correspondre à une implantation cohérente et paysagère. Ce sera l'occasion également de faire une approche pédagogique avec les enfants, sur différents concepts, comme le « végétal local ».

- Ce même concept que l'on retrouvera dans notre projet de plantation d'une haie arbustive entre le hameau de l'Etang et le futur site à vocation de loisirs (en face du centre équestre). Plus de 250 plants y seront semés, nous prévoyons également l'organisation d'un chantier participatif avec les habitants. Nous envisageons, dans un 1er temps, de le réaliser avant Noël, mais les conditions climatiques sont telles qu'il sera planifié en janvier voire février.

- Le groupe TEN poursuit ses réflexions sur la « Gestion différenciée des espaces publics » avec le service technique afin de prévoir pour l'année

prochaine des plantations plus adaptées aux nouvelles conditions climatiques. Comme tout un chacun nous devons commencer sérieusement à nous adapter à un environnement en mutation.

Les actions sur les énergies

Là aussi le temps n'est plus à la prise de conscience mais à l'action :

- Nous avons rencontré notre nouvelle interlocutrice chez Enedis et fait le tour des différentes questions en suspens: le suivi de nos consommations électriques via nos compteurs Linky (à priori opérationnel en novembre), reprendre le dossier des poteaux EDF anormalement penchés (en cours depuis de nombreux mois), le problème des portes de coffret électrique cassées chez les particuliers. *Merci de nous faire remonter l'information afin de lancer une campagne de remplacement des portes défectueuses.*

- A court terme, différentes actions de sensibilisation seront prises à tous les niveaux sur les économies d'énergie dès cet hiver. Le temps d'allumage de l'éclairage public a déjà été diminué depuis juillet, les illuminations de Noël seront minimisées en temps et en localisation, des actions sont menées auprès des entreprises pour réduire les éclairages extérieurs (Le directeur de COMET y a déjà répondu favorablement).

- A moyen terme, l'étude énergétique de la Maternelle est en cours dans le but de sa rénovation.

- A long terme : une approche a été initiée par la Métropole afin de définir des possibilités d'implanter des panneaux photovoltaïques sur nos bâtiments communaux voire sur l'implantation de fermes solaires.



Cyilles Lendon

CULTURE, SPORTS, LOISIRS, ASSOCIATIONS

La MartaRose

Dans le cadre d'octobre rose, la municipalité a organisé, le samedi 1er octobre, sa 1ère manifestation en faveur de la Ligue Contre le Cancer :

150 participants y compris le soleil ont pris part à cet évènement dans la cour de l'école, et ont participé à l'échauffement très dynamique animé par Bertille BETARE TRIAU, suivi d'une marche de 5 kms dans notre commune et pour récompense un goûter convivial offert à tous.



La manifestation était suivie en soirée par un concert gratuit de l'AML (Art Musique et Loisirs) d'environ 50 artistes. Les Martarais ont répondu présent, la salle des Etangs était pleine. Durant tout le mois d'octobre, la mairie s'est illuminée de rose.



Cette manifestation a permis de récolter 1 050,72 Euros de dons ou de ventes d'objets en faveur de la Ligue Contre le Cancer, présente à cette manifestation, qui permettront au comité du Loiret de continuer la lutte contre le cancer du sein.

MERCI : La Municipalité tient à remercier pour votre générosité, et pour les dons des entreprises Espace

Aubade, Kverneland et Carrefour, Familles Rurales et l'AML pour son concert gratuit.

Rose-Marie Sachel

Achat de terrain pour aménagement de loisirs :

La municipalité a acheté une parcelle de terrain en face du parking du centre équestre de Lugère pour prévoir différents aménagements intergénérationnels (city stade, terrain de pétanque, ...).

Ce terrain complète le terrain déjà propriété de la municipalité. Les études d'aménagements sont en cours pour des travaux au premier semestre 2023.



Philippe Cochard

ENFANCE

Nous vous présentons la nouvelle classe installée cette année

Nous y accueillons 26 élèves de maternelle petite section.

Deux espaces ont été créés, l'un pour la sieste et l'autre pour la classe.

Des aménagements sont en cours pour améliorer le confort de nos petits Martarais.



« Semaine du goût »

Sur la semaine du 10 octobre au 14 octobre 2022, les enfants découvrent chaque jour un repas différent en lien avec le continent du jour.

Les animatrices accueillent les enfants dans leur voyage gustatif en tenue d'hôtesse de l'air.

Pour cette semaine, les animatrices ont préparé une « carte d'embarquement » pour chaque enfant inscrit à la cantine en élémentaire. Sur celle-ci, des informations sont notées comme le décalage horaire, la monnaie ... , et lors de leur passage, l'animatrice valide le voyage par un tampon (système du passeport).

Les enfants sont ravis de la décoration mise en place à la cantine,
Merci à l'équipe d'animation et la restauration scolaire »





Banque alimentaire :

La grande collecte nationale aura lieu cette année les 25,26 et 27 novembre.

Ce week-end de solidarité se déroulera le samedi matin et le dimanche matin de 9h à 12h30 devant l'épicerie.

Nous comptons sur votre participation.

Mise à jour de vos informations :

Vous avez plus de 70 ans ?

Vous n'êtes pas inscrit sur les listes électorales ? vous êtes peut-être nouvel(le) arrivant (e) sur notre commune?

Alors merci de bien vouloir vous faire connaître auprès de la mairie.



Murielle Buleon

URBANISME

Aménagement de sécurité voirie

- Rue de la Gare :

Vous avez pu constater l'aménagement d'une chicane rue de la Gare.

Celle-ci devrait permettre de sécuriser l'entrée de la commune côté Chateau où des vitesses excessives sont constatées régulièrement par les services de la Gendarmerie (vitesses approchant et dépassant les 100 km/h...).

Rappelons que cette route jouxte l'espace partagé piste cyclable/trottoir emprunté tous les jours par des riverains notamment pour se rendre à l'arrêt de bus.

Un passage piétons sera matérialisé au droit de la zone de retournement des bus pour sécuriser également l'accès des personnes provenant du lotissement du Hameau de l'Étang et de la scierie pour se rendre à cet arrêt de bus.

- Rue de Lugère :

Une signalisation horizontale de sécurité a été réalisée sur deux portions dangereuses de cette voirie, ainsi que l'entretien du marquage au sol du lotissement du Hameau de l'Étang

- Rue du Clocher :

Un ralentisseur type coussin lyonnais sera mis en place prochainement dans cette rue pour sécuriser la circulation des piétons

Nettoyage des voiries

Nous vous avons informés en juillet des dates des passages des balayeuses pour le nettoyage des voiries de la commune. Suite au nettoyage effectué en Juillet, nous avons constaté que certaines voiries ou partie de voiries n'avaient pas été nettoyées par les véhicules de la société VEOLIA car non prévues au contrat de maintenance de la Métropole.

Nous avons donc remonté ces informations à la Métropole pour que ces voiries manquantes (rues de la Grand Cour, Courtasaulle par exemple) soient réintégrées très rapidement dans le contrat de maintenance.

Eglise

Des fissures importantes sont apparues ces derniers jours sur l'édifice et la porte d'entrée principale ne peut plus s'ouvrir entièrement.

Par précaution, en attendant l'avis des experts, la Mairie a pris la décision de fermer l'église.

Salle polyvalente

Les travaux de reconstruction du local poubelle et de la cuisine de la salle polyvalente suite à l'incendie du 7 mars touchent à leur fin.

Ils devraient être réceptionnés pour la fin de l'année.

Stade de football

Les travaux de transformation du terrain d'entraînement en herbe en terrain synthétique ont été réceptionnés le 14 Octobre.

Malgré quelques retards liés à la livraison des clôtures extérieures, les dirigeants et joueurs vont enfin pouvoir utiliser cet équipement qui devrait faciliter l'organisation de l'entraînement et des compétitions des différentes catégories.

Nous leur souhaitons évidemment une très belle saison de football avec ce nouvel équipement.

Ecole

La mairie a missionné un Bureau d'Étude Thermique en septembre pour l'étude de réhabilitation énergétique du groupe scolaire.

Les résultats de cette étude permettront à la mairie de définir à la suite un programme de travaux à réaliser.

Herve Margot

LA VIE A MARIGNY

Notre maire Philippe Beaumont a rencontré les deux nouveaux gérants de l'épicerie : Éric EL MEGADMINI et Thiphaine MALLARD. Après quelques aménagements, l'ouverture est prévue début novembre. L'épicerie sera ouverte du mardi au dimanche (pour les mercredis et dimanches : que le matin). Nous comptons sur vous pour bien les accueillir et nous souhaitons aux anciens gérants une belle continuation.



« Travaux du cimetière »

Les gravats du mur effondré cet été ont été enlevés début octobre. Une clôture sera posée par la suite après que des tombes soient relevées : ainsi les engins de chantier auront plus de place pour circuler. 14 cavurnes ont été rajoutées.



« Rencontre des assistantes maternelles »

Samedi 1er octobre, s'est tenue la 5e rencontre professionnelle des assistantes maternelles, organisée par les 15 Relais Petite Enfance de la métropole, représentant 19 communes métropolitaines.

La thématique de la journée : "Le bien-être et la santé".

C'est ainsi que les 140 assistantes maternelles présents, ont participé à une conférence exposant les moyens de prévention des douleurs spécifiques du dos des professionnels de la petite enfance. L'après-midi a fait place à des ateliers pratiques où les assistantes maternelles ont pu expérimenter

des techniques de détente par le biais de différentes propositions, parmi lesquelles : la sophrologie, la kinésithérapie et le sport.

Les assistantes maternelles, 1er mode d'accueil du jeune enfant en France, ont participé à cette journée sur leur temps personnel afin de se former, de contribuer à leur professionnalisation et d'améliorer les conditions d'accueil et de travail.

Un grand merci à tous les assistants maternelles qui se sont mobilisés et investis au cours de cette journée !

Aude LESAGE, responsable du RPE de Chécy, Combleux et Marigny les Usages - alesage@checy.fr - 02.38.86.86.86.



Périscolaire

« Accueil des enfants CP-CE1-CE2-CM1 et CM2 à la salle de la Forêt
L'accueil des élémentaires de CP à CM2, s'effectue le matin (07h30 à 09h15) et le soir (16h30 à 18h30) à la salle de la Forêt,



L'organisation est la suivante pour la salle de la Forêt :

07h30-09h15 : Accueil à la salle de la Forêt

09h15 - 11h45 : Activités

11h45 : Départ à la restauration scolaire

12h00 - 13h00 : Repas

13h00 : Retour à la salle de la Forêt

13h15 - 14h00 : Temps calme

14h00 - 16h00 : Activités

16h00 - 16h30 : Goûter (fourni par la commune)

16h30 - 18h30 : Départ échelonné

Pour les parents qui récupèrent leur(s) enfant(s) entre 13h00 - 13h30, l'accueil se fait à la salle périscolaire,

L'accueil à la salle de la Forêt concerne les mercredis ET les vacances scolaires, POUR RAPPEL, les maternelles continuent d'être accueillies au périscolaire »

Vous trouverez les disponibilités et coordonnées des assistantes maternelles martaraises sur le site <https://monenfant.fr/trouver-un-mode-d-accueil>



Noël approche, c'est l'occasion de déguster et d'offrir des chocolats !

L'Association des Parents d'Élèves de Marigny (APEM) organise une vente de chocolats Alex Olivier à des prix préférentiels. N'hésitez pas à en faire profiter vos amis, familles, collègues et voisins en leur communiquant le code d'accès ci-dessous.



Vous pouvez déposer votre commande et règlement (chèque ordre APEM ou espèces) dans la boîte à lettres APEM (en face de la garderie) ou commander en ligne sur notre boutique web asso.initiatives.fr

Code d'accès : SENATV (Règlement par carte bancaire). Les commandes doivent être effectuées avant le 10 novembre 2022 inclus (livraison prévue avant les vacances).



ATELIER DES LUTINS

Après deux années sans pouvoir vous proposer « l'Atelier des Lutins », l'APEM revient courant décembre avec cet événement ! Surveillez les informations que nous ne manquerons pas de vous communiquer pour découvrir toutes les belles surprises que nous vous réservons pour les petits comme pour les grands !



« Le Football à Marigny : Une rentrée réussie... »

Plus de 200 licenciés vont représenter le club chaque weekend!

Terrain synthétique : Il est làce n'est plus un rêve ...!!! Opérationnel depuis quelques jours pour la grande joie de tous . Ce terrain va nous permettre d'améliorer la qualité de notre accueil et de faire évoluer nos licenciés dans de meilleures conditions .

Merci à notre municipalité pour cet investissement en ayant intégré la problématique du club pour assurer son développement et donc sa pérennité .

Ecole de Foot : Environ 130 jeunes répartis sur 5 catégories des U6 au U15. La qualité de son accueil, l'ambiance familiale et ses actions sportives et extra sportives permettent à l'ESM Foot d'accueillir de nombreux jeunes footeux de Marigny, Rebrechien, Chanteau, Loury, Trainou et Vennecy. Bienvenue à tous et MERCI aux parents de leur confiance . Nous accueillons cette saison Jordan (20 ans) en mission Service Civique qui assistera nos éducateurs .



Seniors et Loisirs: Le groupe s'est étoffé avec plusieurs recrues séduites par le projet du club. Deux équipes vont défendre les couleurs de Marigny en 1ère division et 3ème division départementale avec beaucoup d'ambition pour cette saison.

Dans une ambiance conviviale et sympathique, nos loisirs se retrouvent chaque Vendredi soir pour les matchs ou entrainements

La Sablonnière: La séance découverte du foot du Mercredi après midi est attendue par tous ...Que du plaisir ...!!!

Manifestations :

- Marché de Noël : le Dimanche 11 Décembre avec notre traditionnelle tombola
- Arbre de Noël de l'Ecole de foot : le Mardi 13 Décembre à 18h00 à la salle des Etangs

Pour poursuivre son développement et assurer un encadrement de qualité pour toutes ses équipes , le club recherche des dirigeants et des bénévoles!!! N'hésitez pas à nous contacter

Contact: Lionel Erit au 07 83 57 00 08 ou Raphaël Bignet 06 84 37 78 42

Votre présence, c'est notre force ... !!!





FNCPPG - CATM
FÉDÉRATION NATIONALE DES COMBATTANTS PRISONNIERS DE
GUERRE - COMBATTANTS D'ALGÉRIE, TUNISIE, MAROC
Section De VENNECY – MARIGNY-les-USAGES

Le 13 août 2022 le vice-président de l'association de Vennezy-Marigny Claude Gilliard, le secrétaire Jackie Maureau et le porte-drapeau Marcel Lioret ont répondu à l'invitation du maire de CHILLEURS AUX BOIS pour participer à la cérémonie commémorant l'exécution des résistants du maquis de Chilleurs-aux-Bois.

Après une brève cérémonie à la mairie, un vibrant hommage s'est déroulé pour ces hommes courageux morts pour leur patrie, en présence des familles et d'une foule nombreuse.

Le matin du 13 août 1944, les allemands attaqueront le maquis de Chilleurs-aux-Bois, en pleine forêt, en représailles à une embuscade menée la veille par les maquisards. Six d'entre eux seront fusillés.

Pendant l'été 1944, la forêt d'Orléans abritait plusieurs groupes de résistants. Un groupe de résistants, comprenant de nombreux jeunes qui voulaient échapper au Service du Travail Obligatoire (STO), était installé à Chilleurs-aux-Bois ; il était commandé par le « Capitaine Raymond » (Roger Giry) et le « Lieutenant Louis » (abbé Georges Thomas).

Le 12 août 1944, un groupe de résistants de Chilleurs-aux-Bois fut chargé de tendre une embuscade à une voiture allemande qui devait emprunter une route traversant la forêt ; dans l'après-midi la voiture se présenta, suivi de bus chargés de soldats allemands : les résistants tirèrent sur le convoi et, très vite, se dispersèrent dans la forêt qu'ils connaissaient bien, après avoir tué une quarantaine de soldats allemands. Le lendemain, le 13 août, très tôt le matin, une colonne allemande de quelques 300 soldats attaqua le maquis de Chilleurs-aux-Bois : les maquisards surpris, ripostèrent puis, à cause de la supériorité numérique des assaillants, décidèrent de fuir en forêt mais neuf d'entre eux furent faits prisonniers ; six furent fusillés le jour même dans la clairière des châtaigniers, lieu où fut érigée une stèle dédiée au groupe de résistance

« Giry – Thomas » (Une rue du 13 août 1944 existe à Chilleurs-aux-Bois).

Les trois autres furent fusillés le lendemain en forêt : le Capitaine Raymond et le Lieutenant Louis seront

fusillés ce même 14 août au carrefour d'Orléans à Ouzouer-sur-Loire (Loiret). La répression allemande se poursuivit le 16 août où deux anglais, du 1er SAS, William Packman et John Ion furent exécutés dans les fossés du château Chamerolles à Chilleurs-aux-Bois. D'autre part, c'est également dans cette commune que fut tué en janvier 1944 l'américain William R. Powell rentrant d'une mission sur l'Allemagne : ces trois noms figurent également sur la stèle érigée dans la clairière des Châtaigniers.

Sources : La République du Centre – 12 Août 2019 – article Sébastien ORTIZ, Bernard VALERY « Les fusillés de Chilleurs-aux-Bois - Loiret 39-45

Le devoir de mémoire nous impose de nous souvenir de ces jours sombres et cruels vis-à-vis de ces jeunes qui ont perdu leur vie pour la liberté, notre liberté. Ils se sont illustrés par leur courage. Ils méritent notre respect et notre reconnaissance.

Claude Gilliard – Jackie Maureau

COMMEMORATIONS :

Les membres de la section des anciens combattants CATM de Vennezy-Marigny participeront aux commémorations suivantes qui auront lieu au monument aux morts de Marigny-les-Usages :

- o Armistice du 11 novembre 1918 qui a mis fin à la première guerre mondiale.
- o Hommage aux morts de la guerre d'Algérie, le 5 décembre 2022.

L'assemblée Générale de la section CATM de Vennezy-Marigny aura lieu le samedi 14 janvier 2023 à 14h00 à la salle bleue à Vennezy



Le samedi 1er octobre, la municipalité a organisé la première édition de la Martarose, action organisée dans le cadre d'octobre rose destinée à la lutte contre le cancer du sein. Des bénévoles de Familles Rurales ont participé à cette manifestation aux côtés des élus et des représentants d'octobre rose. A cette occasion, le président Jackie Maureau a remis un chèque au bénéfice de la ligue contre le cancer.



Le Bric-à-Brac d'automne de Familles Rurales s'est déroulé le dimanche 09 octobre à la salle des étangs. Les exposants, répartis dans la salle et en extérieur ont proposé leurs articles aux nombreux visiteurs dans une ambiance décontractée.

Merci aux bénévoles qui, par leur implication et leur disponibilité, ont contribué à ce que cette journée soit un franc succès. Merci également aux exposants et aux visiteurs.

Le repas annuel des adhérents Familles Rurales aura lieu le vendredi 9 décembre à la salle communale de Vennezy.



Nous arrivons sur la fin de l'année et ces deux derniers mois sont riches en événements festifs. Profitons-en pour nous retrouver :

8ème Edition
LA MARTARAISE
MARIGNY les USAGES [45]

Organisé par
COMITÉ DES FÊTES
MARIGNY LES USAGES

22 Km
34 Km
46 Km

DIMANCHE 06 NOVEMBRE 2022

Départ individuel de 8h00 à 10h00
Inscription sur place à la salle des Etangs
Tarif : 5€ à partir de 14 ans
1€ reversé par inscription à l'AEFH Maison Familiale de la Sablonnière

Ravitaillements sur les 3 circuits
(Gobelet individuel non fourni)

Pour plus d'informations : 06.83.00.87.47 ou cdfmarignylesusages.fr

Le 6 novembre 2022, 8ème édition de randonnée VTT « La MARTARAISE »

Le comité des fêtes est en pleine préparation de cette 8ème édition de la Martaraise. Tout est mis en œuvre pour organiser les différents parcours et pour vous permettre de passer une excellente journée sportive sur nos sentiers forestiers. Cette année, grâce à votre participation nous avons choisi d'aider l'association L'AEFH La Sablonnière « Maison Familiale d'Accueil Temporaire ». Alors, venez nombreux, vous aussi contribuer à cette noble cause.

Le jeudi 17 novembre 2022, le Beaujolais Nouveau sera de retour à Marigny.

Comme chaque année en novembre, nous célébrons ensemble cette tradition. Venez nombreux à la Salle des Etangs le soir du 17 novembre à 19h où une dégustation offerte vous sera proposée. Comme d'habitude, il y aura possibilité d'une restauration sur place.

MARIGNY LES USAGES
Salle des Etangs
Le jeudi 17 Novembre 19 H
Restauration sur place
1 verre et une assiette dégustation offerts
Soirée Beaujolais nouveau
HOTTE VINS

Le samedi 3 décembre 2022, Soirée Théâtre

La troupe Le Bastringue du Cercle Jules Ferry remonte sur les planches à la salle des Etangs.

Elle vous présentera à partir de 20h sa nouvelle pièce de théâtre « La Surprise » de Pierre Sauvil

THÉÂTRE Saison 2022-2023
Samedi 03 DECEMBRE
Une pièce de Pierre Sauvil
La Surprise
SALLE DES ETANGS à 20 H 00
Le bastringue www.lebastringue-cf.fr
COMITÉ DES FÊTES MARIGNY LES USAGES

Dicton : « De la Toussaint à la fin de l'Avent, jamais trop de pluie ou de vent »

L'Écho BIO

QUE FAIRE AU JARDIN EN AUTOMNE ?

Les épisodes de canicules et de sécheresses estivales sont maintenant derrière nous. L'automne s'installe progressivement. Le jardin voit tomber ses feuilles mortes et il est temps de récolter les fruits sauvages. L'humidité fait ressortir les senteurs de l'humus et des champignons.

- Nettoyer et préparer son jardin

La nature n'est pas morte à cette saison et offre de belles découvertes naturalistes : les branches s'éclaircissent de leurs feuilles et l'écureuil roux se laisse plus facilement observer. C'est la saison des migrations d'oiseaux, de l'émergence des champignons, des chants des rainettes, du brame du cerf... Les activités d'entretien et de jardinage sont encore nombreuses pour bien préparer votre jardin avant l'arrivée de l'hiver.

Le mois de novembre est le dernier mois de l'année d'activité intense au jardin potager. En effet, l'ensemble des légumes d'été sont désormais récoltés, et nombre

de parcelles sont nues.

Or, la nature n'aime pas les sols nus... Le mois de novembre est donc le mois idéal pour préparer et fertiliser la terre, encore chaude et humide. C'est donc le moment ultime d'enlever les dernières mauvaises herbes, de bêcher ou, si vous êtes adepte de permaculture, d'aérer le sol à la grelinette, en ayant pris soin au préalable de l'enrichir avec votre compost ou du fumier.

Ensuite recouvrez le sol d'un épais paillage constitué de feuilles mortes mélangées à des tontes de gazon et éventuellement encore un peu de compost. Afin que cette couverture hivernale ne s'envole pas au moindre coup de vent, posez un filet. Sous cette couche fertilisante, la petite faune ne tardera pas de se mettre à l'ouvrage pour préparer votre sol pour le printemps.

- Nettoyer les nidoirs

A cette saison, les nidoirs des oiseaux cavicoles sont désertés. C'est le bon moment pour les nettoyer et entretenir leur fixation. L'idée est de retirer l'ancien nid et de nettoyer les matériaux apportés par les oiseaux pour la confection du nid. Le nidoir doit être complètement vidé avant d'être refermé et remis en place.

- Installer une cabane à hérisson

Le hérisson d'Europe est un petit mammifère commun des jardins, malheureusement menacé par le trafic routier. Il débute son hibernation en automne, généralement en novembre, lorsque la température descend sous 11°C. Il peut s'installer sous un tas de bois, sous le plancher d'une cabane de jardin, un tas de branches mortes ou de feuille ou d'un gîte sur mesure, que vous pouvez fabriquer. Vous trouverez de nombreux tutoriels sur internet.

Le gîte à hérisson s'installe dans un endroit calme, à l'abri du vent, de l'ensoleillement direct et de la pluie : sous une haie, contre un mur. L'entrée doit être orientée si possible au sud-est. Laisser l'intérieur du gîte vide car le hérisson apporte lui-même les matériaux nécessaires à la construction du nid.

- Installer des "cabanes" à insectes

Afin de permettre à nos auxiliaires du jardin de se protéger de l'hiver, vous pouvez laisser dans un coin de votre jardin, un tas de bois, de paille, un pot de fleur retourné. Vos compagnons de jardin y seront protégés et vous le rendrons l'année prochaine.



Les lingettes jetables sont une catastrophe environnementale. Le nombre de déchets qu'elles génèrent s'élève à une dizaine de milliards en France. Un chiffre alarmant qui montre l'urgence d'agir.

C'est la raison pour laquelle il est nécessaire de se diriger vers des produits lavables. La solution afin de limiter ses déchets est d'utiliser des lingettes démaquillantes à coudre soi-même. Elles peuvent servir à se démaquiller mais aussi à nettoyer le visage des bébés et adultes et à bien d'autres utilisations ...

ASTUCE ZERO DECHET !

Elles vous permettront de réduire votre consommation de coton et faire des économies.

Plusieurs tutoriels existent sur internet pour fabriquer ses carrés nettoyants soi-même.

Si non, vous pouvez les acheter en magasin ou sur internet.

RISQUES MAJEURS

Inscrivez vous et soyez alertés en cas de risques majeurs

Ce dispositif est un service gratuit de diffusion d'alerte par message vocal, sms et/ou email en cas :

- d'évènements majeurs sur la commune (tempêtes, inondations, activités industrielles, feu de forêt, canicule...)
- de pic de pollution ou d'un épisode de verglas ou de neige sur la métropole

L'inscription est simple et rapide, il suffit de vous connecter sur <https://www.orleans-metropole.fr/actualites/detail/risques-majeurs-soyez-alertes> et de remplir le formulaire.

Pour les personnes qui ne disposent pas d'internet, l'inscription est possible à l'accueil de la mairie.



INONDATIONS • MOUVEMENTS DE TERRAIN • PHÉNOMÈNES CLIMATIQUES • ACCIDENTS INDUSTRIELS

SOYEZ ALERTÉS EN CAS DE RISQUES MAJEURS

MESSAGE VOCAL • SMS • MAIL



INSCRIVEZ-VOUS !

sur www.orleans-metropole.fr
ou sur www.marignylesusages.fr

#OrleansMetropole  
www.orleans-metropole.fr

 ORLÉANS METROPOLE



iad
ÇA FAIT DU BIEN À L'IMMOBILIER

VOTRE CONSEILLER EN IMMOBILIER SUR LE SECTEUR



Nicolas **LAZARENO**
06 61 46 02 90
REJOIGNEZ iad ! CONTACTEZ-MOI !

iadfrance.fr

Mandataire indépendant en immobilier (sans détention de fonds), agent commercial de la SAS IAD France immatriculée au RSAC de Orléans sous le numéro 834752297 (sans détention de fonds). Bureaux de la carte de démarchage immobilier pour le compte de la société IAD France SAS.

Aménagement et Entretien des Espaces Verts. Clôtures. Elagage Maçonnerie paysagère

SARL DUMERY ESPACES VERTS
415, RUE DE COURTASAULE
45760 MARIGNY LES USAGES
www.dumery-espaces-verts.fr
espacesverts.dumery@orange.fr
Tél : 02 38 75 02 39



à l'Atelier DE COUTURE Cours de couture

Annette Beaumont
Ancienne première main chez Jean Patou, Christian Lacroix, Christian Dior

Réalisation sur mesure 

140 rue du Donjon
45760 Marigny les Usages
Sur Rendez-vous

06.19.67.23.18 - 02.38.75.02.56
a.latelierdecouture@orange.fr



ALEXOTO 45
MECANIQUE GENERALE

ALEXOTO 45

Réparations et entretiens toutes marques -
Diagnostic électronique - Montage - Equilibrage
pneus auto et moto

ouvert du lundi après-midi au samedi matin

09.50.83.76.64
alexoto45@free.fr

105 rue du Champ Nappe
45760 MARIGNY LES USAGES



CB Bois

L'artisanat à votre service

Menuiserie MIXTE - Alu, Bois, PVC
Véranda - Volet - Portail
Charpente - Escalier
Cuisine - Agencement intérieur

Guillaume Cottet : 06 24 30 24 31
g.cottet@cb-bois.fr

67, avenue Eugène Milon - 45 470 LOURY
www.cb-bois.fr

Vous êtes commerçant, artisan ou auto-entrepreneur et vous souhaitez avoir un encart publicitaire dans l'Echo des Usages. Vous pouvez compléter le formulaire via le site internet de la mairie, rubrique ECHO DES USAGES et le retourner par mail à l'adresse [mail mairie@marignylesusages.fr](mailto:marignylesusages.fr) ou par courrier postal : Mairie Place de l'église - 45760 Marigny Les Usages

AGENDA

Date	Manifestation	Horaire	Lieu
Dimanche 6 novembre	CDF - VTT la Martaraise	8h à 10h	salle des Étangs
Vendredi 11 novembre	Anciens Combattants - Armistice	9h30	centre bourg
Jeudi 17 novembre	CDF - Beaujolais nouveau	19h	salle des Étangs
Vendredi 18 novembre	Assemblée Générale de l'ESM	20h	salle des Étangs
Samedi 26 novembre	Repas des aînés	12h	salle des Étangs
Vendredi 2 décembre	Réunion d'échanges avec les Elus	19h	salle des Étangs
Samedi 3 décembre	CDF - Soirée Théâtre	20h	salle des Étangs
Lundi 5 décembre	Anciens Combattants - Commémoration	9h30	salle Ara Martis
Vendredi 9 décembre	Repas des adhérents retraités - Familles Rurales	12h30	Vennecy
Dimanche 11 décembre	Mairie et les associations - Village de Noël	8h-17h	centre bourg
Mardi 13 décembre	ESM Foot - Arbre de Noël	18h	salle des Étangs
Vendredi 6 janvier	Voeux du maire et galette	19h	salle des Étangs

ETAT CIVIL

Ils sont nés

- Léa, Anaïs, Florence GUIGNARD née le 03/06/2022
- Marie, Louise, Esther CAVAILLE née le 21/07/2022
- Esteban, Gilles, Valéry DIAZ né le 13/08/2022
- Blanche, Bérénice, Marie CHICOYNEAU de LAVALETTE née le 15/08/2022

INFOS UTILES

Ouverture de la mairie au public :

- Lundi de 08h30 à 12h30
- Mardi de 15h00 à 18h30
- Mercredi de 08h30 à 12h30
- Jeudi de 15h00 à 18h30
- Vendredi de 08h30 à 12h30

Pendant les vacances scolaires :

- lundi, mercredi et vendredi 08h30 à 12h00
 - mardi et jeudi 15h00 à 17h30
- TEL : 02 38 75 04 15
E-mail : mairie@marignylesusages.fr
Site internet : www.marignylesusages.fr

Ouverture de la bibliothèque:

- Mardi : 16h30 à 19h
- Jeudi : 15h à 17h30
- 1er samedi du mois : 10h à 12h

- Samu : 15 / Pompiers : 18**
Gendarmerie : 17 ou 02.38.46.83.60
ERDF: 09.72.67.50.45
Kinésithérapeute, Mme Alexandre:
02 38 21 09 13
Infirmière, Mme Manso:
06 24 92 03 84

Horaires déchetterie:

- Novembre**
lundi : 14h- 18h30
du mardi au vendredi : 09h-12h / 14h-18h30
samedi : 09h-18h30
dimanche : 09h-13h
- Décembre à février**
lundi : 14h- 17h30
du mardi au vendredi: 10h-12h / 14h-17h30
samedi : 09h-12h / 14h-17h30
dimanche : 09h-12h

Directeur de la publication: Philippe Beaumont
Conception: Marine Rocher
Photos: Sonia Asselin
Impression Prevost offset
Tiré en 750 d'exemplaires

10-31-3175 / Certifié PEFC / Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées. pefc-france.org. Ne pas jeter sur la voie publique.



Accélérer la transition écologique et énergétique du territoire est une priorité majeure pour Orléans Métropole. En mettant en place Ma Métro Renov', guichet unique de la rénovation énergétique et première action phare de la feuille de route de la transition écologique et énergétique, Orléans Métropole et l'ADIL 45 souhaitent, pour les propriétaires et habitants, faciliter l'accès à l'information et aux démarches, mais aussi encourager la réalisation de programmes de travaux globaux et ambitieux en termes d'impact environnemental. Ma Métro Renov' accompagnera la réalisation de travaux optimisés en termes de performance et de financement. En effet, de nombreuses aides existent et s'offrent aujourd'hui aux habitants porteurs de projets et ce guichet doit leur permettre d'y voir plus clair.

Le guichet unique, service totalement gratuit et neutre, s'adresse à tous les habitants ou propriétaires d'un logement sur le territoire de la métropole, pour leur permettre de réaliser tous types de travaux.

Toutes les informations sur :
www.oreans-metropole.fr/urbanisme-habitat/ma-metro-renov

Entretien des trottoirs

Point sur la réglementation concernant les trottoirs dans la commune

Que dit la loi concernant les trottoirs?

Trottoirs situés devant une maison individuelle: c'est à l'occupant que l'entretien du trottoir incombe. Il s'agit du propriétaire occupant, du locataire, de l'occupant à titre gratuit ou de l'usufruitier selon les cas. L'entretien peut tout à fait être délégué à une entreprise spécialisée si vous êtes dans l'impossibilité d'accomplir ces tâches vous-même.

voir sur le lien suivant un cas concret :
https://www.ville-custines.fr/images/documents/Reglementation_trottoirs65.pdf

Quelles obligations en matière d'entretien ?
Le périmètre des actions à mener pour l'entretien des trottoirs peut varier. Il est souvent défini par un arrêté municipal. Il s'agit généralement des missions définies en annexe.

Quelle zone du trottoir entretenir ?

· la zone du trottoir à entretenir est jusqu'au caniveau ou sur une largeur d'un mètre devant l'habitation. Cette règle générale peut être modifiée par les dispositions d'un arrêté municipal.

Les prochains ramassages des déchets jaunes sont les 4 et 18 novembre, 2, 16 et 30 décembre 2022

